

PROCES VERBAL DE L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE L'ELECTION DU MAIRE ET DES QAUTRE ADJOINTS

L'an deux mille huit , le vingt et un mars à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-15 du Code Général Collectivités Territoriales.

Etaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

Madame CRAMAIX Florence - Madame DULEAU Sylvie – Madame LALANDE Liliane
Madame MAJESTE Guillemette- Madame SCOTT Colette

Monsieur BUREAU Laurent- Monsieur CORCKET Emmanuel- Monsieur GAUTHIER Jérôme- Monsieur HUNTER Boris- Monsieur LHOMMELET Berthy- Monsieur MARAIS Jean-Louis- Monsieur MARTIN Bruno- Monsieur PUECH Jacques- Monsieur REYNAUD Bernard- Monsieur SCHAEFFER Louis-François

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame SCOTT Adjointe (en application de l'article L 2122-17 du CGCT) , qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installer dans leurs fonctions

Monsieur LHOMMELET Berthy a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal .

Madame SCOTT , la doyenne de l'assemblée , a pris la présidence . Elle a procédé à l'appel nominatif des membres du conseil , a dénombré quinze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L 2121-17 du CGCT était remplie et a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire

Le Conseil Municipal a désigné deux assesseurs : Monsieur PUECH Jacques et ARNAUD Serge

ELECTION DU MAIRE

Monsieur Jérôme GAUTHIER propose sa candidature

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis son bulletin de vote.
Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Résultat du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes déposées)	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau	5
Nombre de suffrages exprimés	10
Majorité Absolue	6

A Obtenu

- Monsieur Jérôme GAUTHIER	10
-----------------------------------	-----------

Monsieur Jérôme GAUTHIER ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été immédiatement installé

ELECTION DES ADJOINTS

Sous la présidence de Monsieur Jérôme GAUHTIER élu Maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le Maire (art L 2122-4, L2122-7 et L 2122-7-1 du CGCT) . Le président a indiqué qu'en application des articles L 2122-1 et L212262 du CGCT , la commune peut disposer de quatre adjoints au maire au maximum et il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait à ce jour de quatre adjoints. Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal a fixé à quatre le nombre des adjoints au maire de la Commune

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Monsieur Jacques PUECH est candidat.

Résultat du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes déposées)	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau	4
Nombre de suffrages exprimés	11
Majorité Absolue	6

A Obtenu

- Monsieur Jacques PUECH 11 Voix

Monsieur Jacques PUECH a été proclamé premier adjoint et immédiatement installé.

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

Madame Guillemette MAJESTE est candidate

Résultat du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes déposées)	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau	5
Nombre de suffrages exprimés	10
Majorité Absolue	6
A Obtenu	10 Voix

Madame Guillemette MAJESTE est proclamée deuxième adjoint et immédiatement installée

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

Monsieur Louis-François SCHAEFFER est candidat

Résultat du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes déposées)	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau	5
Nombre de suffrages exprimés	10
Majorité Absolue	6
A Obtenu	

Monsieur Louis François SCHAEFFER 10 Voix

Monsieur Louis-François SCHAEFFER est proclamé troisième adjoint et immédiatement installé

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT

Madame Sylvie DULEAU est candidate

Résultat du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes déposées)	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau	4
Nombre de suffrages exprimés	11
Majorité Absolue	6
A Obtenu	
Madame DULEAU Sylvie	11 Voix

Madame Sylvie DULEAU est proclamée quatrième adjointe et immédiatement installée

Monsieur GAUTHIER adresse ses remerciements aux personnes présentes et déclare qu'une page vient de se tourner. Quinze élus dont onze nouveaux qui vont travailler ensemble dans le même but, améliorer le quotidien des habitants de PAILLET dans un climat convivial et solidaire. Elus aux compétences variées et dont il assure pouvoir compter sur leur disponibilité.

Monsieur CORCKET souhaite bonne chance à la nouvelle équipe rendant aussi un hommage à Monsieur Yves DESTHEVES pour son action et ses nombreuses années d'engagement aux services de la Commune.

Séance levée à vingt heures trente.

Le Maire

Le Secrétaire

Les Conseillers Municipaux